



Objectif

- Avoir un plan automatique d'interprétation, et savoir justifier l'ordre retenu.

Les 4 leviers

- Interprétation littérale : texte, termes, versions linguistiques.
- Interprétation systématique : place de la norme dans l'ensemble (structure, renvois).
- Interprétation téléologique : but, intérêt protégé, ratio legis.
- Interprétation historique : travaux préparatoires, volonté du législateur/constituant.

Ordre de priorité (réflexe d'examen)

- Pas de hiérarchie absolue : on combine.
- Mais : si norme récente/constitutionnelle, l'historique (volonté du souverain) peut être mis en avant (cf. logique illustrée dans un arrêt sur art. 30 Cst.).

Versions linguistiques

- En cas de divergence : les trois versions sont en principe équivalentes ; on recherche le sens véritable (convergence des méthodes).

Pièges JurisMedX

- Téléologique ≠ 'je raconte une morale' : tu relies toujours au texte et au système.
- Historique ≠ 'je cite une date' : tu relies aux travaux préparatoires pertinents.

Mini-exercices

- E1. Une notion est ambiguë : cite 2 questions littérales et 2 questions systématiques.
- E2. Donne un exemple de but protégé (téléologie) dans une règle procédurale.